

ROY, JEAN-HUGUES

Période d'évaluation : 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2016

Pondération attribuée aux différentes composantes de la tâche :	
Enseignement	35 %
Production (recherche et création)	40 %
Service à la collectivité	25 %

Table des matières

Présentation générale.....	3
Faits saillants.....	4
Enseignement.....	4
EDM4433 et EDM4424 - Atelier de journalisme télévisé.....	4
EDM5242 - Initiation au vidéojournalisme.....	6
EDM1400 - Méthodologie de la recherche en journalisme.....	6
EDM4541 - Journalismes et société.....	7
EDM1201 - Projet #1erVOTE (Stage en presse écrite et Internet).....	7
Recherche et production.....	8
Revue des médias à la radio.....	8
Journalisme informatique.....	9
Journalisme robotisé.....	10
Chapitre de livre.....	12
Maîtrise.....	12
Services à la collectivité.....	14
Interne.....	14
Externe.....	16
Conclusion.....	18
Annexes.....	19
Plans de travail.....	19
Plan de travail 2015-2016.....	20
Plan de travail 2016-2017.....	28
Évaluation de l'enseignement.....	37
Automne 2014 - EDM4433.....	38
Automne 2014 - EDM5242.....	41
Hiver 2015 - EDM4433.....	45
Hiver 2015 - EDM5242.....	48
Été 2015 - EDM4424.....	50
Automne 2015 - EDM4424.....	54
Automne 2015 - EDM4433.....	58
Hiver 2016 - EDM4424.....	61
Hiver 2016 - EDM4433.....	65
Hiver 2016 - EDM4541.....	69

Présentation générale

J'ai effectué, le 5 juillet 2016, le dépôt initial de mon mémoire de maîtrise en communication publique à l'Université Laval. Il me reste à répondre aux questions des évaluateurs et à effectuer les corrections qu'ils demanderont éventuellement. Ce travail sera réalisé en septembre 2016. Selon toute probabilité, je serai détenteur d'une maîtrise d'ici la fin de l'année 2016 et je répondrai ainsi aux exigences de la clause 9.06 en vertu de laquelle j'ai été embauché à l'UQAM en 2011.

Je souhaite donc être évalué en vue, si le comité d'évaluation juge que ma candidature le mérite, de l'acquisition d'une permanence à partir du 1^{er} juin 2017.

Faits saillants

Enseignement

Au cours de la période évaluée, j'ai enseigné les cours suivants :

- **Automne 2014** : EDM4433 et EDM5242. Au cours de cette session, j'ai aussi donné quatre séances du cours EDM1400.
- **Hiver 2015** : EDM4433 et EDM5242.
- **Été 2015** : EDM4424.
- **Automne 2015** : EDM4424 et EDM4433. Pendant cette session, j'ai aussi donné deux séances du cours EDM1400 et j'ai supervisé sept étudiants en stage (EDM1201).
- **Hiver 2016** : EDM4424 et EDM4433. Lors de cette session, j'ai aussi donné deux séances du cours EDM4541 et j'ai poursuivi ma supervision de sept étudiants en stage (EDM1201)

Voyons-les un à un.

EDM4433 et EDM4424 – Atelier de journalisme télévisé

Ces deux sigles différents désignent dans les faits le même cours. Le premier (EDM4433) est le sigle qu'on lui donnait dans l'ancien programme de journalisme; le second (EDM4424) est celui qui lui a été attribué dans le nouveau programme de journalisme, entré en vigueur à l'automne 2014.

J'ai continué d'apporter des améliorations à ce cours durant la période évaluée. À presque chaque session, j'ai introduit une nouveauté afin que le cours demeure le plus possible en phase avec les conditions réelles d'exercice du métier. À la session d'été 2015, par exemple, j'ai imposé aux étudiants de réaliser **un reportage en solo tourné et monté la journée même**. C'est extrêmement exigeant pour eux. Mais cela colle à la réalité du terrain. En effet, plusieurs médias demandent à leurs journalistes de tourner et de monter eux-mêmes leurs reportages de nouvelles à l'intérieur d'une seule et même journée.



Illustration 1 : Tweet envoyé pour illustrer la préparation du tournage d'un téléjournal à la session d'été 2015.

Comme je l'expliquais dans mon rapport précédent (j'avais déjà introduit des reportages en solo dans le passé, mais les étudiants avaient une semaine pour les faire), l'idée n'est pas de transformer les étudiants en obéissants petits soldats et d'en faire des partisans de cette façon de travailler, mais de les emmener à réfléchir sur les avantages et (surtout) les limites du travail en solo en journalisme quotidien vidéo. Le visionnement en groupe de leurs reportages permet notamment d'échanger sur les difficultés qu'ils et elles ont éprouvées au moment de leur recherche, de leur tournage ou de leur montage. Cet apprentissage les rend plus aptes à comprendre les risques de ce type de couverture et d'être mieux en mesure d'en discuter avec d'éventuels employeurs. Ce n'est pas à toutes les sessions que les étudiants ont eu à faire un reportage en solo, cependant, car le nombre de caméras disponibles n'était pas toujours suffisant.



Indices de pauvreté

30 000 à 40 000 \$
par année



Illustration 2 : Exemple d'une vidéo explicative sur le revenu minimum garanti, idée proposée au printemps 2016 par le gouvernement Couillard.

Une autre nouveauté que j'ai introduite à partir de l'hiver 2015 est la réalisation, par les étudiants, de **reportages explicatifs** (illustration 2). En effet, les médias produisent de plus en plus de vidéos courtes afin d'illustrer un phénomène ou d'expliquer une situation en lien avec l'actualité. Ces vidéos ont l'avantage d'être facilement partageables par le biais des médias socio-numériques tels que Twitter ou

Facebook. Les étudiants ont semblé apprécier ce format et ont livré des productions solides. L'un de leurs reportages a été récompensé par un prix dans un concours de journalisme en 2016.

Ce cours est intensif. Il est souvent donné sur une journée entière. Je demande aux étudiants d'arriver à l'université dès 8h30 le matin afin de réserver leur équipement au comptoir du Service audiovisuel et de repérer rapidement des sujets qu'ils peuvent couvrir ce jour-là. Il se termine parfois tard. Lorsque les étudiants éprouvent des difficultés en montage, par exemple, je reste avec eux tant et aussi longtemps qu'ils n'ont pas réussi (c'est parfois allé jusqu'à minuit). Mais je tiens à dire que j'y arriverais pas sans le concours de plusieurs employés de l'UQAM : l'animateur pédagogique **Luc Bélieveau**, qui assiste les étudiants lorsqu'ils éprouvent des pépins plus techniques et qui est responsable des supers, en régie, lorsque nous enregistrons des téléjournaux; le technicien du SAV **David Pilote**, qui réalise nos téléjournaux; l'animateur pédagogique **Daniel Courville**, qui assure la captation sonore de nos téléjournaux; et tous les employés du SAV et de la Faculté de communication qui permettent aux étudiants d'apprendre dans un environnement de qualité.

EDM5242 – Initiation au vidéojournalisme

J'ai donné cet atelier à deux groupes-cours en 2014 et 2015. Cela s'est fait au même moment où l'UQAM choisissait de revenir au logiciel de montage *AVID Media Composer*. J'avais travaillé avec ce logiciel en 2010, à Radio-Canada. Mais depuis mon embauche à l'UQAM, j'avais plutôt utilisé *Final Cut Pro 7*. Je me suis néanmoins remis à l'apprentissage d'AVID, entre autres grâce au soutien de Luc Béliveau. Aujourd'hui, je suis suffisamment à l'aise avec ce logiciel pour répondre à toutes les questions des étudiants et pour réaliser moi-même différentes productions (détails dans la section « Services à la collectivité »).

J'ai repris, dans ses grandes lignes, le syllabus utilisé par mon collègue Jean-Claude Bürger et par l'animateur pédagogique Jean Pelletier, qui sont ceux qui ont le plus souvent donné ce cours ces dernières années. J'ai cependant découpé les travaux de façon à permettre à tous les étudiants de manipuler les caméras et de faire du montage. En fait, je souhaitais forcer tous les étudiants à tourner au moins une fois et à monter au moins un reportage. Le travail technique fait de plus en plus partie de la vie quotidienne des journalistes. J'estime que d'y exposer nos étudiants fait partie de mes responsabilités.

J'ai également introduit une nouvelle exigence : un des reportages que les étudiants ont eu à réaliser a été le portrait d'un média (ou d'une émission ou d'une équipe à l'intérieur d'un média). Les étudiants m'ont rapporté avoir beaucoup aimé d'être poussés à cogner aux portes d'un média. Cela a notamment facilité l'obtention d'un stage pour plusieurs et je sais que certains sont aujourd'hui employés par le média dont ils ont fait le portrait à l'automne 2014.

EDM1400 – Méthodologie de la recherche en journalisme

Mes collègues Antoine Char et Brian Myles (au cours de la session où celui-ci fut prof avec nous) m'ont demandé d'assurer une partie de leur cours de méthodologie de la recherche en journalisme. J'ai donc, dans chacun des groupes-cours qu'ils avaient, donné deux séances. La première portait sur la **recherche avancée dans Google** et la seconde sur la recherche dans ce qu'on appelle le « **web invisible** » (à ne pas confondre avec le « Dark Web » [le web invisible regroupe des ressources qui ne

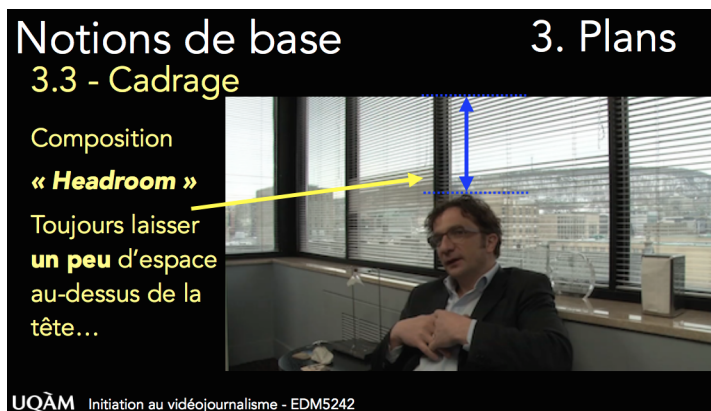


Illustration 3 : Extrait d'une présentation sur les notions de base en vidéo préparée pour le cours EDM5242. Ici, c'est un contre-exemple. Non seulement il y a trop de « headroom », mais l'invité est cadré beaucoup trop au centre.

peuvent pas être indexées par Google, tandis que le « Dark Web » est fait de réseaux parallèles accessibles uniquement à l'aide de navigateurs spécifiques, comme *The onion router* (Tor), par exemple).

Dans le cadre de ces séances, j'ai produit deux guides accessibles en ligne : *Google comme un chef* (http://jhroy.ca/Google_comme_un_chef_cliquable.pdf¹) et *Les trucs des pros* (<http://is.gd/webinvisible>) auxquels les étudiants peuvent accéder en tout temps.

EDM4541 – Journalisme et société

À l'hiver 2016, j'ai donné deux séances dans le cours Journalisme et société donné par Antoine Char. Les inscrits à ce cours ne proviennent pas du programme de journalisme. Il s'agit surtout d'étudiants du programme 7641 (baccalauréat en communication, politique et société).

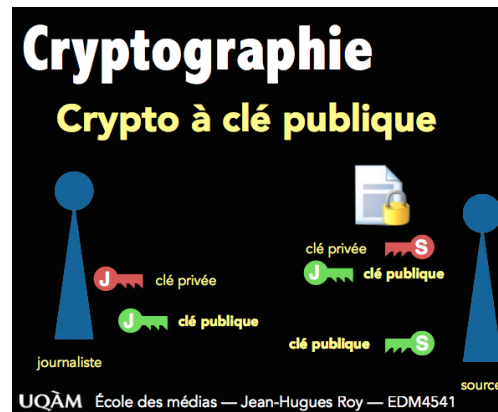


Illustration 4 : Extrait d'une présentation sur le « journalisme hacker ».

La première séance était intitulée *Dans la tête d'un journaliste*. J'y expliquais comment travaillent ces drôles de bibittes que sont les journalistes : quels en sont les différents types, quelles sont leurs motivations, quelles normes les gouvernent, etc. Dans la seconde, que j'ai appelée *Le journalisme hacker*, j'exposais les mutations plus récentes du métier qui nécessitent une maîtrise plus importante de l'informatique par les journalistes : cryptographie, moissonnage de données, algorithmes, intelligence artificielle, etc.

EDM1201 – Projet #1erVOTE (Stage en presse écrite et Internet)

Sur une période d'environ un an, entre juin 2015 et mai 2016, j'ai supervisé un groupe de sept étudiants de deuxième et troisième année en journalisme qui a participé à un stage à Radio-Canada. Le stage a été long parce qu'il s'est déroulé en deux parties. La première partie a eu lieu en même temps que la campagne électorale fédérale. Les stagiaires ont travaillé à un projet innovateur intitulé #1erVOTE. Il s'agissait notamment



Illustration 5: Capture d'écran d'une réponse vidéo que la candidate Mélanie Joly a donnée à une question d'une participante au projet #1erVOTE

1 À noter qu'il est possible, dans la version PDF de ce rapport, de cliquer sur les hyperliens afin d'accéder à la ressource en ligne.

pour eux de faire la surveillance des questions que de jeunes électeurs adressaient aux candidats de tous les partis sur tous les sujets, ainsi que des réponses que les candidats leur adressaient (illustration 5). Le tout se déroulait essentiellement sur le réseau socio-numérique Instagram. J'ai conçu pour ces stagiaires des outils de surveillance automatisée grâce à différentes applications comme Slack et IFTTT.

Comme cette première partie n'a pas représenté un nombre d'heures suffisant pour combler les 140 heures requises pour un stage, tous les étudiants ont pu réaliser une deuxième partie à Radio-Canada. La plupart ont été affectés aux sports, mais deux étudiants ont choisi de poursuivre leur stage à Radio-Canada.ca. J'ai travaillé plus étroitement avec ces derniers, car ils ont fait du journalisme de données. Je les ai notamment aidé à réaliser une carte interactive de l'enrichissement et de l'appauvrissement relatif de certains quartiers de la région de Montréal publiée au printemps 2016.

Recherche et production

L'appellation « création » s'applique mal à ce volet de mes activités. Le travail journalistique n'est pas vraiment une création. Je préfère donc parler de « **recherche et production** ».

Dans la portion « production », j'inclus tout ce qui me permet d'être un praticien réflexif : du travail journalistique rémunéré, lorsque j'en ai eu l'occasion, mais surtout des productions et expériences personnelles en journalisme informatique publiées sur mon blogue (<http://jhroy.ca>) ou ailleurs en ligne. Dans la portion « recherche », il y a surtout la suite (et la fin) de mon mémoire de maîtrise, ainsi que quelques publications dignes de mention. Je décris avec plus de détails, ci-dessous, trois volets de mes activités de production (revue des médias, journalisme informatique et journalisme robotisé) et deux volets de mes activités de recherche (rédaction d'un chapitre de livre et mémoire de maîtrise).

Revue des médias à la radio

Durant le congé des Fêtes 2014/15, j'ai été invité à remplacer Annie Desrochers à la revue des médias de l'émission matinale d'Ici Radio-Canada Première, *C'est pas trop tôt*. J'y ai travaillé tous les jours de la semaine, du 22 décembre 2014 au 2 janvier 2015, incluant le jour de Noël et le Jour de l'an. C'est la première fois depuis mon embauche à l'UQAM que je retournais faire un contrat dans un média. L'expérience m'a permis de renouer avec le rythme effréné de la production au quotidien et de constater que le travail dans une salle de nouvelles a relativement peu changé depuis 2011.

Ce fut pour moi une expérience éprouvante. J'ai commencé à y travailler dès la fin de mes corrections de la session d'automne 2014 et la session d'hiver 2015 a débuté immédiatement après. Je dois

également avouer que je n'ai pas été satisfait de ma performance. Les choix que je faisais étaient, après coup, critiqués par la réalisatrice de l'émission. Et puis, il peut sembler facile de faire une revue des médias lorsqu'on écoute la radio, mais c'est un travail très difficile. Je devais préparer sept ou huit interventions entre 6h00 et 9h00 durant une période où l'actualité est maigre et où il ne se publie pas énormément de médias. Bref, une fois ce contrat terminé, j'étais sonné comme si je venais de me faire rouler dessus par un semi-remorque. J'ai au moins appris une chose : la revue des médias à la radio n'est pas pour moi.

Journalisme informatique

J'ai approfondi, entre 2014 et 2016, le travail en journalisme informatique que j'avais entamé en 2012 en effectuant une autre série d'expériences et de publications. Je présente ci-dessous quelques exemples en ordre chronologique. Outre l'intérêt *prima facie* de ces différents sujets, chacun m'a permis d'apprendre des technologies nouvelles pouvant être utiles en journalisme et/ou a suscité une réflexion théorique que je pourrai ensuite enseigner à mes étudiants.

Airbnb au Québec : En décembre 2014, j'ai extrait des données du site d'Airbnb afin de trouver tous les logements offerts par ce site en location au Québec et de les placer sur une carte interactive (<http://jhroy.ca/2014/12/airbnb-au-quebec/>). J'ai répété l'opération en octobre 2015 au moment où le gouvernement québécois a déposé son projet de loi 22 qui visait à encadrer l'hébergement touristique (<http://jhroy.ca/2015/10/airbnb-en-perte-de-vitesse-au-quebec/>).

Principale conclusion : les hôteliers peuvent dormir en paix, car très peu de Québécois affichent plus d'un logement sur Airbnb. En effet, 85% des locateurs que j'ai trouvés n'offrent qu'un seul logement sur ce site. Par ailleurs, cette expérience m'a également appris qu'il faut faire attention lorsqu'on moissonne des données sur le site d'une entreprise privée, puisque je me suis rendu compte, *a posteriori*, que certains des logements offerts par Airbnb avaient échappé à mes *scrapings*. Je ne suis pas le seul : d'autres chercheurs et journalistes qui ont analysé des données extraites du site d'Airbnb ont remarqué la même chose².

SAQ contre LCBO : Début 2015, j'ai proposé à un ancien étudiant, Naël Shiab qui travaillait à l'époque au journal *Métro*, de vérifier si la croyance populaire selon laquelle les Québécois paient plus cher que les Ontariens lorsqu'ils achètent de l'alcool est vraie. Chacun de notre côté, nous avons extrait des données des sites de la SAQ et de la LCBO, trouvé les produits identiques et analysé les données.

Principale conclusion : pour le vin, c'est vrai, les Québécois paient en moyenne 2,9% de plus que

² Voir à ce sujet le site du chercheur Tom Slee (<https://github.com/tomslee/airbnb-data-collection>).

leurs voisins; mais pour tous les autres produits (spiritueux, bière, etc.) ce sont les Ontariens qui paient davantage (4,6% de plus que les consommateurs du Québec). Ici, une des techniques que j'ai apprises est l'interaction programmatique avec un API (celui de la LCBO).

Liste automatisée des candidats aux élections : Durant la campagne électorale fédérale de 2015, j'ai conçu un outil pouvant être utile à des journalistes qui la couvrent. Il s'agit d'une liste des candidats maintenue continuellement à jour. Bien sûr, le 28 septembre, Élections Canada a rendu publique une liste définitive des candidats. Mais avant cette date, les partis politiques ont annoncé de nouveaux candidats à presque tous les jours. Une liste des candidats connus jusqu'à maintenant était donc utile au cours des mois d'août et de septembre. Mon outil a d'abord moissonné les sites des partis politiques pour ensuite utiliser un API proposé par un groupe militant pour l'ouverture des données. La liste contenait, bien sûr les noms, la circonscription et le parti politique de chacun des candidats, mais également des informations pour les rejoindre (adresse(s), numéro(s) de téléphone, courriel) ainsi que leurs présences sur différents médias sociaux. Cette liste prenait la forme d'une feuille de calcul *Google Sheets* qui a été automatiquement mise à jour à toutes les heures entre la première semaine d'août et le 1^{er} octobre 2015. Dans ce cas-ci, une des choses que j'ai apprises est justement l'utilisation de ces feuilles de calcul dans un contexte automatisé.




La liste la plus complète des candidats à #fed2015
1327 pour le moment
M.à.j chq h
goo.gl/M9pz3j
#polcan

Médias sociaux	accounts	% of candidates using
email	982	74,0%
Twitter	984	74,2%
Facebook	975	73,5%
Instagram	31	2,3%
Youtube	124	9,3%
LinkedIn	124	9,3%
Site	901	67,9%

2015-09-02 14:54

3 RETWEETS 1 J'AIME

Illustration 6 : Exemple d'un des tweets publicisant la liste des candidats automatisée que j'ai conçue dans le cadre de l'élection fédérale de 2015.

Jean-Hugues Roy 24 mai 2016 13:06
À : jh@jhroy.ca SEDAR 
LE DEVOIR INC. publie un nouveau document

Une société qui vous intéresse (LE DEVOIR INC.) vient de publier un nouveau document :

- Type : « États financiers »
- Format : PDF
- Taille : 82 Ko
- Langue : Français

Voir sur SEDAR:
<http://sedar.com/DisplayCompanyDocuments.do?lang=FR&issuerNo=00009922>

Pour toute question écrivez à SEDAR@jhroy.ca.

Illustration 7 : Exemple d'un courriel reçu lorsqu'on est abonné à SEDARbot.

Journalisme robotisé

Selon Haim *et al.*, une des avenues de développement du journalisme ces prochaines années est ce qu'ils appellent du « *computational service* »³. Il s'agit essentiellement de la mise en place d'outils et de services automatisés pouvant servir autant pour faciliter les tâches à l'interne des journalistes (« *back end* ») que pour la diffusion d'information ou l'interaction avec le public (« *front end* »). C'est, en quelque sorte, du journalisme robotisé.

3 Haim, Mario, Bernhard Goodwin et Andreas Graefe. 2015. « Data Advances in Journalism. A novelty validation and claim classification of concepts on computational and data-driven journalism ». Présenté à : *International Association for Media and Communication Research (IAMCR 2015)*, Montréal, juillet, p. 15.

J'ai donc effectué, durant la période évaluée, différentes expériences en ce sens. La première a été la mise sur pied d'un système qui nous alerte lorsque des entreprises canadiennes cotées en bourse rendent publics des documents importants (états financiers, rapports de gestion, etc.). Appelé **SEDARbot** (du nom du Système électronique de données, d'analyse et de recherche [SEDAR] mis en ligne par les différentes autorités en valeurs mobilières au Canada), c'est un service que je n'ai pas rendu public, mais que j'ai offert gratuitement à certains journalistes qui couvrent l'économie ou qui s'intéressent à certaines entreprises en particulier (Québecor, Les Pipelines TransCanada, Barrick Gold, différentes banques, etc.)

J'ai aussi lancé différents robots sur Twitter. Le premier, inauguré en février 2015, diffuse les jugements des différents tribunaux québécois dès qu'ils sont publiquement accessibles. Il surveille 16 de ces tribunaux, de la Cour d'appel jusqu'au Conseil de presse en passant par les conseils de discipline de certaines professions. Baptisé **@RoboTribunauxQC**, il compte, au moment d'écrire ces lignes, plus de 460 abonnés, un nombre qui est en croissance régulière. Plusieurs journalistes y sont abonnés. *Actualités UQAM* en a parlé dans son édition du 23 février 2015. J'ai aussi lancé d'autres robots moins sérieux : l'un d'entre eux reprend l'idée de l'humoriste Fred Savard qui a inventé un « indice total de météo pondéré » en additionnant les températures des principales villes canadiennes et tweete cet indice à toutes les heures; un autre traduit automatiquement en français les tweets du candidat républicain à la présidence américaine Donald Trump.

Outre le fait que ces différents services sont généralement d'intérêt public, ils m'ont permis plus concrètement d'apprendre et de mettre en pratique différentes compétences qui peuvent désormais faire partie du « coffre à outils » des journalistes : la gestion d'un serveur, les « *cronjobs* » (« cron » est une commande unix permettant de programmer des tâches de façon cyclique), la mise sur pied de différentes bases de données MySQL pour gérer en continu les données générées par mes robots, l'utilisation d'un API de traduction, entre autres.

Il faut aussi admettre que je fais parfois des expériences qui ne mènent nulle part. J'ai ainsi fait l'acquisition d'un petit ordinateur Raspberry Pi pour faire différents tests.



Illustration 8 : Page d'accueil du robot twitter @RoboTribunauxQC sur le web.

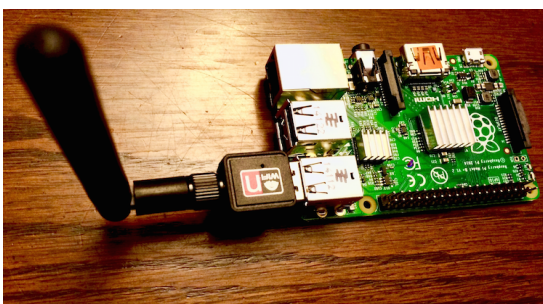


Illustration 9: Mon Raspberry Pi, acheté en 2014.

C'est cependant une machine qui est beaucoup trop lente et j'en suis venu à la conclusion que ce n'était d'aucune utilité en journalisme! Ça ne mène nulle part, mais on apprend quand même quelque chose!



Illustration 10 : Couverture de l'ouvrage « Les journalistes - Pour la survie du journalisme ».

Chapitre de livre

Au cours de la période évaluée, j'ai participé à l'ouvrage collectif *Les journalistes - Pour la survie du journalisme*, publié aux éditions Québec Amérique. J'y ai rédigé un chapitre dans la section consacrée à l'avenir de la profession. Ce chapitre, intitulé « **Le grand dérangement numérique - Plaidoyer pour un journalisme hacker** », faisait un survol des bouleversements déjà causés par le numérique sur la presse québécoise et ouvrait une fenêtre sur les évolutions prévisibles. J'y plaidais notamment pour une plus grande maîtrise, par les journalistes, des outils informatiques : « Dans le monde d'aujourd'hui, l'information se trouve en grande partie dans les exaotets de données qui circulent dans des réseaux numériques. Les *newsgatters* de demain sont ceux qui seront capables de fouiller efficacement dans ces réseaux pour y débusquer l'information. »

J'y conseillais aussi aux journalistes de chiffrer leurs communications en se servant de la cryptographie, car

« avec ce qu'on connaît des activités du CST [le Centre de la sécurité des télécommunications, pendant canadien de la NSA], il est raisonnable de penser que cette agence enregistre les courriels, les appels, les textos, les recherches, les téléchargements et toute autre activité sur les réseaux de la part des journalistes qui couvrent les actualités parlementaires ou qui font de l'enquête. » Quelques mois plus tard, on apprenait que deux journalistes de *La Presse*, Joël-Denis Bellavance et Gilles Toupin, avaient fait l'objet, en 2007, d'une surveillance de la part de la GRC!

Maîtrise

C'est avec soulagement que j'informe le comité d'évaluation que ma maîtrise a été presque complètement achevée au cours de la période évaluée. Comme je l'indiquais en présentation, j'ai effectué le dépôt initial de mon mémoire à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval, où je suis inscrit, le 5 juillet 2016. Je l'ai intitulé : ***Le journalisme informatique au Québec. Expansion du journalisme ou nouveau territoire professionnel?***

En voici le résumé :

« Le journalisme informatique est une pratique émergente qui consiste en l'emploi de méthodes et d'outils empruntés au domaine de l'informatique dans la cueillette, le traitement, l'analyse ou la présentation en ligne des nouvelles ou de l'actualité.

Cette recherche caractérise de façon exhaustive le journalisme informatique tel qu'il se pratique au Québec en 2015 au moyen d'une série d'entrevues semi-dirigées avec 30 participants : des praticiens, bien sûr, mais aussi des responsables des principales entreprises de presse où le journalisme informatique est pratiqué ou a été pratiqué, ainsi que des professionnels de l'informatique afin d'avoir un point de vue extérieur. Elle met notamment en relief deux attitudes vis-à-vis cette pratique, attitudes qui s'expriment par un travail-frontière. Il y a, d'une part, les tenants d'une ségrégation entre le journalisme et l'informatique, et, d'autre part, les partisans d'une hybridation entre les deux disciplines. Pour ces derniers, le journalisme informatique occupe un territoire professionnel distinct, à la frontière du journalisme et de l'informatique.

Cette recherche décrit de façon détaillée les motivations, les compétences et les activités des journalistes informatiques québécois et fait valoir qu'ils participent à une certaine " re-professionalisation " du journalisme. »

La caractérisation exhaustive que j'ai réalisée est notamment utile pour l'Atelier de journalisme sur internet (EDM4434) et le cours de Technologies de l'information appliquées au journalisme (EDM5240) que je donnerai à compter de l'automne 2016. Les outils mentionnés par les participants à ce mémoire sont d'ailleurs présentés dans l'illustration 11 à la page précédente.

La richesse des témoignages que j'ai obtenus pourrait en outre faire l'objet de présentations, de publications, ou d'autres travaux. Je compte m'y atteler au cours de la prochaine année. Par ailleurs, ce mémoire m'a fait réaliser à quel point mon domaine est interdisciplinaire. Il y a réellement un croisement entre l'informatique et le journalisme qui est en train de s'opérer et je vais tâcher de tisser davantage de liens avec mes collègues en informatique ces prochaines années. Je songe même (je tiens à préciser que je n'en suis qu'à l'étape du songe) à entreprendre un doctorat en informatique cognitive. J'ai déjà pris contact, à l'automne 2015, avec le professeur Daniel Lemire, de la TÉLUQ, spécialisé en sciences des données.

Services à la collectivité

Interne

Assemblées départementales : Comme par les années passées, j'ai été absent de plusieurs assemblées départementales de l'École des médias car je donne, les jeudis, un atelier qui m'occupe souvent la journée entière.

Entrevues de sélection au programme de journalisme : J'ai participé activement à chaque printemps, ainsi qu'à la rentrée, aux entrevues de sélection pour le programme de journalisme. J'ai à nouveau conçu un examen de connaissances de l'actualité qui a été administré en avril 2015. L'année suivante, les collègues du programme et moi-même avons convenu de revenir à une formule qui s'inspirait davantage des années précédentes avec un examen comportant plutôt des questions à dévelop-

pement.

Comité des usagers du SAV : J'ai poursuivi ma participation au Comité des usagers du Service audio-visuel de l'Université.

Site web de l'ÉDM : J'ai participé, avec les collègues Suzanne Lortie et Jean-François Renaud, à un Comité pour la relance du site web de l'École des médias. Avec l'aide d'**Abderrahman Ourahou**, qui a fourni un espace serveur pour faire des tests (je l'en remercie chaleureusement!), nous avons travaillé en 2015 à un nouveau site basé sur le système de gestion de contenu WordPress. Le résultat de cette première version a été présenté à l'Assemblée départementale à l'automne 2015. Mais je n'étais pas entièrement satisfait du site. Il avait encore besoin d'être peaufiné pour ressembler davantage à l'ensemble des sites de l'UQAM et de la Faculté de communication. Occupé avec ma maîtrise, j'ai cependant manqué de temps pour ce travail. Ce dossier est, à mes yeux, un échec personnel. Je connais bien la plateforme WordPress. Je croyais qu'il serait facile de gérer nous-mêmes le site du département avec ce système. Je voulais surtout éviter d'utiliser le système Joomla qui est, selon mon expérience, beaucoup moins convivial. J'ai cependant mal évalué la complexité de la tâche et j'ai manqué de temps pour parachever toutes les sections du site.

Bonne nouvelle : en juin 2016, Jean-François Tremblay, directeur de la production audiovisuelle et multimédia au SAV, m'a assuré qu'une nouvelle mouture du site pourra être préparée par son service au cours de l'automne prochain. Ses employés se serviront de la plateforme WordPress. Je compte poursuivre mon implication pour participer à la supervision de cette refonte et pour gérer le site une fois qu'il pourra être mis en ligne.

Ma thèse en 180 secondes : À deux reprises, en avril 2015 et 2016, j'ai été membre du jury qui a sélectionné le ou la candidat(e) qui a représenté l'UQAM à la finale du concours « Ma thèse en 180 secondes » au congrès de l'ACFAS à chacune de ces années.

Montréal Campus : J'ai été emmené à collaborer plus étroitement, au cours des deux dernières années, avec les étudiants qui dirigent le journal étudiant de l'UQAM. Je leur ai notamment donné un petit coup de main pour compléter la refonte de leur site (la francisation de certains éléments), lors de la préparation de certains dossiers de journalisme de données et pour répondre à diverses questions éthiques en cours de reportage.

Formation avec le Service des communications : J'ai participé, avec le collègue Bernard Motulsky, ainsi qu'avec Rose-Aline Leblanc du Service des communications, à une formation aux médias donnée à des profs récemment embauchés à l'UQAM. Cette formation a eu lieu en deux temps : aspects théoriques, le 7 octobre 2015, et exercices pratiques en studio le 1^{er} février 2016.

Forum numérique : À l'invitation des collègues Mélanie Millette et Florence Millerand, j'ai présenté un *poster* lors de la première édition du Forum sur les technologies et les médias numériques de

l'UQAM. Ce fut l'occasion de rencontrer des collègues et étudiants aux cycles supérieurs de plusieurs autres départements et de constater que des collaborations pourraient certainement être envisagées dans l'avenir, car le numérique est éminemment interdisciplinaire. Cet événement m'a donné l'idée d'une **École d'été du numérique** qui pourrait être organisée dès l'été 2017 et comprendre un volet de formation créditée. Il semble en effet y avoir un besoin, à l'heure actuelle, pour de la formation en informatique pour les non-informaticiens, un besoin que l'UQAM est en mesure de combler.

J'ai en outre assumé l'animation du panel de clôture de l'événement, remplaçant au pied levé l'animateur initialement prévu, Matthieu Dugal, qui a eu un empêchement de dernière minute. J'en ai profité pour faire un court exposé sur les difficultés de faire de la recherche sur Facebook : son API est de plus en plus fermé et Facebook Research a refusé de collaborer à un projet que je leur ai présenté en décembre 2014.

Autres services : Parmi les autres services à la collectivité à l'interne dignes de mention, ces deux dernières

années, notons la douzaine d'entrevues que j'ai données à des étudiants de différents programmes (télévision, communication politique et société, etc.) dans le cadre de travaux pour leurs cours (surtout au premier cycle, mais aussi, à l'occasion, aux cycles supérieurs), ma participation à la préparation d'étudiants en relations publiques pour les Jeux de la communication en février 2016... et – oui je crois qu'on peut faire entrer ça dans les services à la collectivité – ma contribution à la réunion 25^e anniversaire du programme de journalisme (23 septembre 2015) et au party de Noël du SPUQ (15 décembre 2015) en tant que DJ! 🎉

Externe

J'avais indiqué, dans mon rapport précédent, que je mettrais la pédale douce sur mes collaborations externes afin de me concentrer sur mon mémoire. J'ai en effet démissionné du prix Le Devoir de la presse étudiante et suspendu ma participation au conseil d'administration du prix Lizette-Gervais. J'ai cependant repris du service avec le prix Lizette-Gervais dès le printemps 2016 puisque la remise des prix a eu lieu à l'UQAM. J'ai aidé l'organisation à trouver un local et j'ai assumé les aspects techniques



Illustration 12: Panel de clôture du premier Forum numérique de l'UQAM durant lequel j'ai assuré l'animation.

de la cérémonie de remise des prix le 21 avril.



Illustration 13: Remise des prix Lizette-Gervais 2016. J'ai supervisé l'étudiant (ils étaient en fait deux) qui a remporté le prix en télévision, cette année, et assumé le volet technique de la cérémonie, notamment la présentation powerpoint des lauréats.

Malgré tout, je suis demeuré passablement actif en services à la collectivité externes au cours des deux dernières années. Mes contributions ont surtout pris la forme d'entrevues dans les médias (de Radio-Canada à la radio CPAM en passant par *La Presse* ou Radio X). J'ai accordé près de 40 entrevues sur toute une panoplie de sujets en lien avec le journalisme et les médias (liberté de presse, médias socio-numériques, mutations du journalisme, etc.). Chacune a été, je crois, une occasion de faire rayonner l'École des médias et l'UQAM.

J'ai également donné des formations, fait des présentations, animé des événements ou encore fait de la consultation, mais à un rythme moins soutenu qu'au cours de mes quatre premières années comme professeur. Voici un aperçu de quelques-unes de ces activités :

- Présentation sur l'enseignement du journalisme de données au meetup Hacks/Hackers Montréal en septembre 2014.
- Animation d'un panel sur les nouveaux formats journalistiques lors du congrès de la FPJQ en novembre 2014.
- Consultation sur un projet de journalisme de données par l'émission *Enquête*, de Radio-Canada entre novembre 2014 et janvier 2015.
- Formation à la création de capsules vidéo pour vulgariser la recherche, à l'ACFAS, le 21 mars 2016

J'ai mentionné, ci-haut, le groupe **Hacks/Hackers Montréal**. Depuis l'automne 2015, je suis l'un de ses quatre co-organisateurs. Hacks/Hackers est un mouvement international réunit des gens qui travaillent dans les médias (ce sont les « *hacks* », mot anglais qu'on peut traduire en français par gribouilleurs) avec des gens qui travaillent en informatique (ce sont les « *hackers* », au sens noble du terme). J'ai co-organisé toutes les rencontres quasi-mensuelles que le groupe a tenues à l'automne 2015 et à l'hiver 2016. J'ai accepté de joindre cette organisation, même si je m'étais promis de refuser tout engagement supplémentaire jusqu'au dépôt de mon mémoire, car il me donne l'occasion de rester en lien



Hacks/Hackers Montréal sur la cryptographie commence à @UQAM .
#crypto #journalisme



2015-10-28 18:16 de Montréal, Québec

1 RETWEETER 1 J'AIME

Illustration 14: Tweet relatant un des sujets abordés au meetup Hacks/Hackers Montréal du 28 octobre 2015 sur la cryptographie, tenu à la salle Pierre-Bourgois de l'UQAM.

avec le milieu professionnel, de demeurer à l'affût des plus récents développements dans le domaine du journalisme informatique tout en rencontrant des gens qui sont pertinents dans mon champ d'expertise.

J'ai également accru le nombre de mes contributions à la **Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ)** au cours de ces deux dernières années :

- À l'automne 2014, j'ai été membre du jury aux prix Judith-Jasmin, la plus importante récompense en journalisme au Québec.
- Durant l'été et l'automne 2015, j'ai fait partie d'un comité qui a supervisé un tout nouveau système de vote électronique utilisé afin de choisir des membres du conseil d'administration de la FPJQ, ainsi qu'un nouveau président ou une nouvelle présidente. J'ai conçu des outils de surveillance automatisée du vote, qui se déroulait sur une période de trois semaines en novembre, et j'ai analysé *a posteriori* le contenu de la base de données SQL qui a enregistré les votes pour découvrir que certaines personnes avaient pu voter pour les deux candidats à la présidence. Cette anomalie n'a pas eu d'incidence sur le résultat du scrutin, mais elle n'a pas lieu d'être dans un contexte électoral où la confiance est primordiale.



Illustration 15: Tournage de l'entrevue chez Antoine Desilets, le 13 novembre 2015. Je suis le caméraman décapité, à droite.

- Dans le cadre de cette campagne électorale, j'ai participé à l'organisation d'un débat entre les deux candidats à la présidence. J'ai mis sur pied un plateau de tournage de fortune au local J-4315. J'ai enregistré le débat et en ai ensuite effectué le montage.
- J'ai également effectué le tournage et le montage d'une entrevue avec le photographe à la retraite Antoine Desilets qui a été présentée au cours du congrès 2015 de la Fédération, fin novembre.

Conclusion

Dans mes deux premiers rapports, je faisais surtout état de mon apprentissage de la vie de prof. Après 23 ans de métier comme journaliste, j'ai dû me détricoter un brin afin d'être confortable dans ce nouveau rôle. Plus de cinq ans ont passé depuis mon embauche et je puis désormais affirmer que la transplantation a réussi. Je me sens à l'aise dans ma nouvelle identité de professeur. J'aime les occasions que ce métier m'offre de contribuer positivement à la vie de nos étudiants, ainsi qu'à celle de l'École des médias, de la Faculté de communication, de l'UQAM et de toute la société québécoise. J'aimerais humblement demander au comité d'évaluation de me donner le privilège d'exercer cette profession pour quelques années encore.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Hugues Roy'.

Annexes

Plans de travail

Aux pages suivantes sont annexés mes plans annuels de travail pour les années académiques 2015-16 et 2016-17, tels qu'adoptés en Assemblée départementale.

Plan de travail 2015-2016

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL
Année académique 2015- 2016

Département :	École des médias
Nom et prénom :	_____
Matricule :	_____
Signature :	_____
Date :	_____

PRÉAMBULE

En vertu de la clause 10.14, la professeure, le professeur doit faire état de ses réalisations et de ses activités au cours de l'année écoulée, et ce, à l'égard de chacune des composantes de sa tâche. Elle, il indique également, le cas échéant, les changements (abandons, ajouts, précisions, etc.) advenus durant l'année écoulée au regard de son plan annuel de travail en exposant sommairement le contexte entourant les changements intervenus.

Enseignement :

Recherche ou création :

Service à la collectivité :

Recherche/création/production (suite) :

- Traduction d'un chapitre du livre électronique *DATA + DESIGN*, à paraître en 2015 (août-septembre 2014)
- Production: revue des médias à l'émission «C'est pas trop tôt» durant les Fêtes (22 décembre 2014 au 2 janvier 2015).
- Rédaction d'un chapitre du livre *Les journalistes à l'ère numérique* à être publié aux éditions Québec-Amérique en 2015.
- Programmation d'un outil journalistique: un «robot» qui tweete les décisions des tribunaux québécois (@RoboTribunauxQC)
- Traduction d'un texte de Tom Kent sur l'éthique appliquée au robo-journalisme, diffusé sur Medium.

Services à la collectivité (suite) :

- Entrevues de sélection au programme de journalisme (25 au 27 avril)
- Confection du document de présentation à la remise des prix Le Devoir de la presse étudiante (1er mai)
- Série de 9 entrevues à différentes stations de la Première Chaîne de Radio-Canada à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de presse (2 et 3 mai)
- «Lac à l'épaule» de l'École des médias (6-7 mai)
- Montage d'un triptyque vidéo pour affichage sur l'écran se trouvant dans le corridor du 1er étage du pavillon Judith-Jasmin
- Participation au Comité des usagers du Service audiovisuel (13 mai + 4 octobre)
- Entrevue Radio-Canada Estrie sur «montréalisation» de l'info (23 mai)
- Entrevue Désautels le dimanche sur nouveau média Ricochet (25 mai)
- Rencontre avec les nouveaux étudiants du programme de journalisme (26 mai)
- Supervision d'un étudiant dans le cadre de la Bourse de journalisme scientifique Fernand-Séguin (mai, juin 2014)
- Comité *ad hoc* de refonte du site web EDM (réunion 3 juin)
- Entrevue RDI Matin (8 juin)
- Entrevue sur le journalisme avec *Isarta* (10 juin)
- Animation d'un forum sur les médias sociaux aux Journées des musées québécois, à la SAT (12 juin; préparation 22 mai et 11 juin)
- Entrevue à RadioX (27 juin)
- Entrevue avec Renaud Carbasse pour sa thèse (15 août)
- Participation au meetup Visualisation Montréal (18 août)
- Préparation et entrevues de sélection pour les candidats européens au programme de journalisme (27 août)
- Présentation sur l'enseignement du journalisme de données au meetup Hacks/Hackers à la Maison Notman (2 sept.)
- Entrevue à Radio9, sur la couverture du procès Magnotta (30 septembre)
- Participation à *The Tableau Experience* sur le logiciel de visualisation de données Tableau (7 octobre)
- Membre du jury des Prix Judith-Jasmin de la FPJQ, catégorie journalisme d'enquête (octobre 2014)
- Formation sur le journalisme de données, FPJQ (21 octobre)
- Animation, atelier sur nouveaux formats journalistiques, congrès de la FPJQ (15 nov.)
- Collaboration à une enquête sur les contrats du gouvernement fédéral, incluant demande d'accès à l'information et traitement d'une base de données de 0,3 million d'enregistrements, Émission *Enquête* à Radio-Canada (nov. 2014 à janv. 2015)
- Entrevue Radio-Canada Vancouver sur le journalisme robotisé (12 décembre)
- Participation au meetup MTL.rb (sur le langage de programmation Ruby) (16 décembre)
- Entrevue à CIBL sur les attentats à Charlie Hebdo (8 janvier 2015)
- Entrevue à Radio-Canada Bas-St-Laurent sur PKP (16 février)
- Entrevue avec *Actualités UQAM* sur mon robot Twitter, @RoboTribunauxQC (18 février)
- Participation aux Ateliers médias de Radio-Canada à la Maison Notman (19 février)
- Entrevue avec Radio-Canada Montréal sur l'arrivée de *Vice News* au Canada (3 mars)
- Rencontre avec David Champagne, directeur produits numériques à Radio-Canada, pour coordonner une participation de nos étudiants à la couverture de la campagne électorale 2015 (5 mars)
- Rencontre avec le rédacteur en chef de la revue *Liberté* pour consultation sur une nouvelle structure plus journalistique pour la revue (11 mars)

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL

Conformément aux dispositions de l'article 10, chaque professeure, professeur doit déposer son plan de travail annuel. En effet, la clause 10.14 de la convention collective UQAM-SPUQ spécifie que :

« Aux fins de la répartition équitable des tâches (clause 10.25) et de l'évaluation (article 11), la professeure, le professeur doit déposer au département son plan annuel de travail pour l'année universitaire débutant le 1^{er} juin.

Avant le 1^{er} mai, la professeure, le professeur doit soumettre, pour approbation à l'assemblée départementale, son plan de travail indiquant les activités qui correspondent à chacune des composantes de sa tâche, en vertu des clauses 10.03, 10.04, 10.05.

Outre les activités prévues aux clauses 10.03, 10.04 et 10.05, la professeure, le professeur doit mentionner, le cas échéant, tout dégrèvement d'enseignement obtenu et indiquer, s'il y a lieu, les options d'aménagement de sa tâche choisies en vertu des clauses 10.07, 10.08 et 10.09.

La professeure, le professeur indique la période de ses vacances.

Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, il exerce ou entend exercer au cours de l'année ».

L'article 10.06 stipule également que « *La charge annuelle de travail de la professeure, du professeur comprend, dans des proportions variables, les composantes indiquées à la clause 10.01* », soit l'enseignement, la recherche ou la création et le service à la collectivité et que « *La pondération de ces composantes relève de la professeure, du professeur et s'intègre dans la distribution des tâches au sein des départements.* »

ENSEIGNEMENT

Conformément aux dispositions de la clause 10.03, l'enseignement comprend les activités suivantes : préparation et prestation des activités d'enseignement créditées et l'évaluation des étudiantes et étudiants qui en découle; l'élaboration de méthodes et d'instruments pédagogiques; l'encadrement rattaché à ces activités; l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs; les activités de formation réalisées dans le cadre de la politique préparée par la Commission des études et reconnues par le Comité des services aux collectivités; les activités de formation réalisées dans le cadre de projets de coopération internationale et reconnues par la Commission des études; l'encadrement des personnes concernées par les activités énumérées précédemment.

Activités d'enseignement créditées

Veillez préciser le sigle, le groupe du cours et le nombre de crédits :

ÉTÉ 2015	AUTOMNE 2015	HIVER 2016
_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr
_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr
_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr
_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr

Dégrèvements d'enseignement

Selon la clause 10.20, une professeure, un professeur peut bénéficier d'un **maximum de 9 crédits** par année en dégrèvements d'enseignement. **Tout dégrèvement au-delà de ce maximum n'est pas pris en compte.** De plus, selon la clause 10.23, une professeure, un professeur ne peut cumuler les directions académiques.

Veillez à cet effet préciser la nature du dégrèvement obtenu de même que le nombre de crédits.

Nature du dégrèvement	Nombre de crédits

Encadrements d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs

Nom de l'étudiante, l'étudiant	Cycle d'étude	Date d'obtention
---------------------------------------	----------------------	-------------------------

Aménagement des activités d'enseignement créditées

Une professeure, un professeur peut, selon la clause 10.07, aménager ses tâches d'enseignement selon les options suivantes :

1. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus que dix-huit (18). Il est impossible de cumuler plus de neuf (9) crédits en réserve. Toute activité d'enseignement, en tout ou en partie, prise en sus qui augmenterait la réserve au-delà de ce maximum ne sera pas prise en compte. Elle ne peut servir à augmenter son fonds de recherche si celui-ci a atteint le maximum prévu au paragraphe 3.
2. Assumer moins de douze (12) crédits par année, mais pas moins de trois (3). Il est possible de reporter ainsi un maximum de neuf (9) crédits à assumer ultérieurement.
3. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus de dix-huit (18), sans que les crédits ainsi assumés au-delà de douze (12) constituent une réserve conformément au paragraphe 1. Une somme de 5 000\$ est alors versée pour chaque tranche de trois (3) crédits dans un fonds de recherche-créditation (Fonds C) ou une somme de six mille dollars (6 000\$) dans un fonds de bourses étudiantes. Le solde maximal de ces fonds ne peut excéder 20 000\$.

Si vous choisissez d'aménager vos activités d'enseignement pour l'année visée, veuillez nous préciser l'option retenue.

Autres activités d'enseignement

RECHERCHE OU CRÉATION

Conformément aux dispositions de la clause 10.04, « *la recherche et la création comprennent les activités, subventionnées ou non subventionnées, qui contribuent à l'avancement, l'élargissement et l'approfondissement du savoir ainsi qu'à sa diffusion et à son usage novateur; elles incluent la recherche ou la création destinée au développement pédagogique ou réalisée dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités, ainsi que des travaux divers présentant un caractère d'innovation technologique lié au développement de nouveaux produits et procédés ou à la solution de problèmes techniques.* »

Les activités notamment reconnues à ce titre sont : la conception, l'élaboration, l'établissement, le développement, la direction ou la réalisation d'activités scientifiques; les travaux divers susceptibles d'amorcer la recherche de ces connaissances, incluant les démarches qui y sont liées; l'accomplissement de travaux de recherche ou de création sous différentes formes; la production et la critique scientifique, la création et la critique littéraire ou artistique; la diffusion des connaissances acquises; la direction de congrès, colloques, etc, susceptibles de faire avancer la diffusion des connaissances; la participation à des programmes de recherche d'autres universités; l'encadrement d'une équipe réalisant des travaux de recherche ou de création; la réalisation d'activités de recherche ou de création et la diffusion de ces travaux dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités; toute autre démarche structurée de création, de conception, d'exécution et de diffusion contribuant à l'avancement des arts, des lettres et des sciences.

Veillez préciser l'ensemble de vos activités de recherche ou création.

SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

Conformément aux dispositions de la clause 10.05, le service à la collectivité se divise en deux catégories et comprend notamment les activités suivantes :

Service à la collectivité à l'intérieur de l'Université

Tâches de direction ou d'adjoint à la direction (de faculté, de département, de module, d'unité de programme(s), d'école, d'institut, de centre institutionnel de recherche ou de création, de chaire); tâches de participation à un comité exécutif, aux activités organisées ou prescrites par les facultés, les modules, les unités de programmes, les comités de programmes; participation aux travaux des organismes de l'Université, à des activités de formation en pédagogie universitaire et aux activités syndicales.

Service à la collectivité à l'extérieur de l'Université

Tâches de participation aux travaux des organismes de l'Université du Québec; participation à des activités en dehors de l'Université du Québec, mais reliées à la fonction de professeure, professeur.

VACANCES ANNUELLES (2014-2015)

Conformément à la clause 10.14, veuillez indiquer votre période de vacances annuelles :

DÉCLARATION

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXTÉRIEURES RÉMUNÉRÉES

La clause 18.01 stipule que « *La responsabilité première de la professeure, du professeur, qui découle de son lien d'emploi avec l'Université, est d'exercer pleinement sa fonction universitaire et d'assumer la tâche normale décrite à l'article 10.*

Les activités professionnelles extérieures doivent être reliées au domaine de compétence de la professeure, du professeur et favoriser l'amélioration et l'enrichissement des fonctions d'enseignement, de recherche ou de création et de service à la collectivité.

Dans le cadre des activités professionnelles extérieures, les rapports contractuels noués par la professeure, le professeur avec des individus, des groupes ou des organismes doivent respecter la nature et le rôle spécifiques de l'Université comme institution publique.

L'Université permet à une professeure, un professeur de s'engager dans des activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées à la condition qu'elle, il obtienne l'accord de son assemblée départementale lors de l'approbation de son plan de travail annuel (clause 10.14) et que ces activités ne soient pas en compétition directe avec les activités de l'Université. »

La clause 10.14 stipule que « *Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, qu'il exerce ou entend exercer au cours de l'année. Il doit également préciser le temps qu'elle, qu'il doit normalement y consacrer (clause 18.01).* »

Prévoyez-vous exercer des activités professionnelles extérieures au cours de la prochaine année?

OUI _____

NON _____

Quelle est la nature de ou des activités?

Quelles sont les périodes couvertes pour chacune des activités (date de début et de fin)?

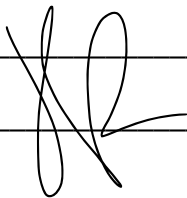
Combien d'heures par semaine consacrez-vous à chacune d'elles?

SIGNATURE : _____

DATE : _____

Plan de travail 2016-2017

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL
Année académique 2016-2017

Département :	École des médias
Nom et prénom :	ROY, Jean-Hugues
Matricule :	ROYJ0M
Signature :	
Date :	24 mars 2016

PRÉAMBULE

En vertu de la clause 10.14, la professeure, le professeur doit faire état de ses réalisations et de ses activités au cours de l'année écoulée, et ce, à l'égard de chacune des composantes de sa tâche. Elle, il indique également, le cas échéant, les changements (abandons, ajouts, précisions, etc.) advenus durant l'année écoulée au regard de son plan annuel de travail en exposant sommairement le contexte entourant les changements intervenus.

Enseignement :

Participation à 9 groupes; voir détails à la page suivante.

Recherche ou création :

Maîtrise à l'U. Laval:

- É2015: travail de terrain: 30 entrevues et retranscription complète
- A2015: codage du corpus avec logiciel d'analyse qualitative et réécriture de la problématique et de l'ancrage théorique
- H2016: rédaction de la méthodologie et des résultats
- Dépôt initial prévu en juin 2016

(suite à la page suivante)

Service à la collectivité :

- Membre du jury du concours «Ma thèse en 180 secondes» (avril 2015)
- Préparation de la cérémonie de remise des Prix Lizette-Gervais (avril 2015)
- Confection de l'examen de sélection (connaissance de l'actualité) au programme de journalisme (avril 2015)
- Participation aux entrevues de sélection du programme de journalisme (avril 2015)
- Collaboration à la conception de capsules vidéo pour l'Agence Science-Press (mai 2015)

(suite aux pages suivantes)

Enseignement (suite) :

É2015:

- EDM4424 - Atelier de journalisme télévisé (un groupe; 100%)
- EDM1201 - Stage en presse écrite ou internet (supervision, bénévolement, d'un groupe de 7 étudiants qui ont participé au projet #1erVOTE à Radio-Canada dans le cadre de la campagne électorale)

A2015:

- EDM4433 - Atelier de journalisme / télévision (un groupe; 100%)
- EDM4424 - Atelier de journalisme télévisé (un groupe, 100%)
- EDM1400 - Méthodologie de la recherche en journalisme (2 groupes; 4 séances bénévolement)

H2016:

- EDM4433 - Atelier de journalisme / télévision (un groupe; 100%)
- EDM4424 - Atelier de journalisme télévisé (un groupe; 100%)
- EDM4541 - Journalism et société (un groupe; 1,5 séances rémunérées)

Recherche/création/production (suite) :

Plusieurs productions de journalisme informatique diffusées sur mon blogue (<http://jhroy.ca>; avec diffusion du code source sur <http://www.github.com/jhroy>), notamment:

- comparaison des prix entre la SAQ et la LCBO
- cartographie des logements offerts sur Airbnb
- «robot» pour confectonner une liste des candidats aux élections fédérales continuellement à jour pendant la campagne.

Services à la collectivité (suite) :

- Entrevue radio CP-AM sur la Journée mondiale de la liberté de la presse (25 mai 2015)
- Entrevue *Journal de Québec* sur les « News apps » (15 juin 2015)
- Participation à l'émission *La Sphère*, radio de Radio-Canada, sur l'utilisation de Snapchat pendant la campagne électorale (20 juin 2015)
- Mise à jour du site web de l'EDM (été 2015): migration du site sur plateforme WordPress; travail complété, mais non satisfaisant...
- Entrevue à *Dutrizac*, au 98,5FM, sur une journaliste abattue devant la caméra en Virginie (26 août 2015)
- Entrevue Presse canadienne sur le rôle des médias sociaux durant les élections (27 août 2015)
- Consultation sur la réforme des programmes d'Art et technologie des médias (cégep de Jonquière) (11 septembre 2015)
- Entrevue aux nouvelles de la radio de Radio-Canada sur les élections (17 sept. 2015)
- Entrevue Radio-France Internationale sur les élections (18 sept. 2015)
- Logistique et ambiance musicale à la soirée anniversaire du programme de journalisme (23 sept. 2015)
- Formateur dans un atelier de formation «Comment parler aux médias» offert par le Service des communications de l'UQAM aux nouveaux profs (7 octobre 2015)
- Entrevue avec *Info-ACS* (Association des communicateurs scientifiques) sur le journalisme de données (2 novembre 2015)
- Mise en place à l'UQAM, tournage (4 caméras) et montage d'un débat entre les candidats à la présidence de la FPJQ (6 nov. 2015)
- Consultation sur la création de capsules vidéo par la branche infrastructures de la Caisse de dépôt et placement du Québec (nov. 2015)
- Tournage et montage d'une entrevue avec Antoine Désilets pour la FPJQ (13-15 nov. 2015)
- Entrevue de recherche pour l'émission *Entrée principale* sur le *clickbait* (26 nov. 2015)
- Participation à l'élaboration d'un programme de stage avec Urbania (9 décembre 2015)
- Entrevue à RDI matin sur la fin de *La Presse* papier (31 déc. 2015)
- Entrevue au *15-18* (radio de RC) sur la fin de *La Presse* papier (31 déc. 2015)
- Entrevue au 98,5FM sur la fin de *La Presse* papier (2 janvier 2016)
- Formateur dans un atelier de formation «Comment parler aux médias» offert par le Service des com. de l'UQAM aux nouveaux profs (1er février 2016)

- Entrevue au *Journal de Montréal* sur RC qui interdit à ses journalistes de tweeter durant le procès Gomeshi (1er fév. 2016)
- Consultation sur la réforme du programme de journalisme de l'U. de Sudbury (9 fév. 2016)
- Jeu de rôle pour équipe en RP se préparant aux Jeux de la com (11 fév. 2016)
- Entrevue CIBL sur l'avenir des médias (12 fév. 2016)
- Consultation avec l'Association de protection des automobilistes sur la refonte de leur site web et leur présence sur les réseaux sociaux (17 fév. 2016)
- Entrevue avec Radio-Canada Alberta sur l'interdiction, par la législature albertaine, de journalistes blogueurs (17 fév. 2016)
- Participation à l'émission *La Sphère*, radio de Radio-Canada, sur les 20 ans de l'émission *Branché* (5 mars 2016)
- Entrevue vidéo avec *La Presse+* sur une nouvelle forme de journalisme: le TJ rappé! (15 mars 2016)
- Entrevue *Le Devoir* sur la crise du journalisme (17 mars 2016)
- Entrevue Radio-Canada.ca sur les 10 ans de Twitter (17 mars 2016)
- Formateur d'un atelier sur la création de capsules vidéo par les chercheurs à l'ACFAS (21 mars 2016)

Autres services à la collectivité répartis sur plusieurs dates:

- Surveillance du processus électoral en ligne aux élections au conseil d'administration de la FPJQ (été, automne 2015)
- Participation à l'élaboration d'un sondage à mener auprès des journalistes membres de la FPJQ
- Codirection du chapitre montréalais de Hacks/Hackers
- Aide technique ponctuelle au journal étudiant *Montréal Campus*
- Au moins 8 entrevues à des étudiants de différents programmes de l'UQAM sur le journalisme, la télévision, les technologies, etc.

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL

Conformément aux dispositions de l'article 10, chaque professeure, professeur doit déposer son plan de travail annuel. En effet, la clause 10.14 de la convention collective UQAM-SPUQ spécifie que :

« Aux fins de la répartition équitable des tâches (clause 10.25) et de l'évaluation (article 11), la professeure, le professeur doit déposer au département son plan annuel de travail pour l'année universitaire débutant le 1^{er} juin.

Avant le 1^{er} mai, la professeure, le professeur doit soumettre, pour approbation à l'assemblée départementale, son plan de travail indiquant les activités qui correspondent à chacune des composantes de sa tâche, en vertu des clauses 10.03, 10.04, 10.05.

Outre les activités prévues aux clauses 10.03, 10.04 et 10.05, la professeure, le professeur doit mentionner, le cas échéant, tout dégrèvement d'enseignement obtenu et indiquer, s'il y a lieu, les options d'aménagement de sa tâche choisies en vertu des clauses 10.07, 10.08 et 10.09.

La professeure, le professeur indique la période de ses vacances.

Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, il exerce ou entend exercer au cours de l'année ».

L'article 10.06 stipule également que *« La charge annuelle de travail de la professeure, du professeur comprend, dans des proportions variables, les composantes indiquées à la clause 10.01 », soit l'enseignement, la recherche ou la création et le service à la collectivité et que « La pondération de ces composantes relève de la professeure, du professeur et s'intègre dans la distribution des tâches au sein des départements. »*

ENSEIGNEMENT

Conformément aux dispositions de la clause 10.03, l'enseignement comprend les activités suivantes : préparation et prestation des activités d'enseignement créditées et l'évaluation des étudiantes et étudiants qui en découle; l'élaboration de méthodes et d'instruments pédagogiques; l'encadrement rattaché à ces activités; l'encadrement d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs; les activités de formation réalisées dans le cadre de la politique préparée par la Commission des études et reconnues par le Comité des services aux collectivités; les activités de formation réalisées dans le cadre de projets de coopération internationale et reconnues par la Commission des études; l'encadrement des personnes concernées par les activités énumérées précédemment.

Activités d'enseignement créditées

Veillez préciser le sigle, le groupe du cours et le nombre de crédits :

ÉTÉ 2016	AUTOMNE 2016	HIVER 2017
_____ gr ____ - ____ cr	EDM4434 20 3 _____ gr ____ - ____ cr	EDM4424 40 3 _____ gr ____ - ____ cr
_____ gr ____ - ____ cr	EDM5240 30 3 _____ gr ____ - ____ cr	EDM4434 20 3 _____ gr ____ - ____ cr
_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr
_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr	_____ gr ____ - ____ cr

Dégrèvements d'enseignement

Selon la clause 10.20, une professeure, un professeur peut bénéficier d'un **maximum de 9 crédits** par année en dégrèvements d'enseignement. **Tout dégrèvement au-delà de ce maximum n'est pas pris en compte.** De plus, selon la clause 10.23, une professeure, un professeur ne peut cumuler les directions académiques.

Veillez à cet effet préciser la nature du dégrèvement obtenu de même que le nombre de crédits.

Nature du dégrèvement	Nombre de crédits

Encadrements d'étudiantes et d'étudiants de cycles supérieurs

Nom de l'étudiante, l'étudiant	Cycle d'étude	Date d'obtention
---------------------------------------	----------------------	-------------------------

Aménagement des activités d'enseignement créditées

Une professeure, un professeur peut, selon la clause 10.07, aménager ses tâches d'enseignement selon les options suivantes :

1. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus que dix-huit (18). Il est impossible de cumuler plus de neuf (9) crédits en réserve. Toute activité d'enseignement, en tout ou en partie, prise en sus qui augmenterait la réserve au-delà de ce maximum ne sera pas prise en compte. Elle ne peut servir à augmenter son fonds de recherche si celui-ci a atteint le maximum prévu au paragraphe 3.
2. Assumer moins de douze (12) crédits par année, mais pas moins de trois (3). Il est possible de reporter ainsi un maximum de neuf (9) crédits à assumer ultérieurement.
3. Assumer plus de douze (12) crédits par année, mais pas plus de dix-huit (18), sans que les crédits ainsi assumés au-delà de douze (12) constituent une réserve conformément au paragraphe 1. Une somme de 5 000\$ est alors versée pour chaque tranche de trois (3) crédits dans un fonds de recherche-création (Fonds C) ou une somme de six mille dollars (6 000\$) dans un fonds de bourses étudiantes. Le solde maximal de ces fonds ne peut excéder 20 000\$.

Si vous choisissez d'aménager vos activités d'enseignement pour l'année visée, veuillez nous préciser l'option retenue.

Autres activités d'enseignement

4 séances dans le cours EDM1400 - Méthodologie de la recherche en journalisme

RECHERCHE OU CRÉATION

Conformément aux dispositions de la clause 10.04, « *la recherche et la création comprennent les activités, subventionnées ou non subventionnées, qui contribuent à l'avancement, l'élargissement et l'approfondissement du savoir ainsi qu'à sa diffusion et à son usage novateur; elles incluent la recherche ou la création destinée au développement pédagogique ou réalisée dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités, ainsi que des travaux divers présentant un caractère d'innovation technologique lié au développement de nouveaux produits et procédés ou à la solution de problèmes techniques.* »

Les activités notamment reconnues à ce titre sont : la conception, l'élaboration, l'établissement, le développement, la direction ou la réalisation d'activités scientifiques; les travaux divers susceptibles d'amorcer la recherche de ces connaissances, incluant les démarches qui y sont liées; l'accomplissement de travaux de recherche ou de création sous différentes formes; la production et la critique scientifique, la création et la critique littéraire ou artistique; la diffusion des connaissances acquises; la direction de congrès, colloques, etc, susceptibles de faire avancer la diffusion des connaissances; la participation à des programmes de recherche d'autres universités; l'encadrement d'une équipe réalisant des travaux de recherche ou de création; la réalisation d'activités de recherche ou de création et la diffusion de ces travaux dans le cadre de la Politique institutionnelle des services aux collectivités; toute autre démarche structurée de création, de conception, d'exécution et de diffusion contribuant à l'avancement des arts, des lettres et des sciences.

Veillez préciser l'ensemble de vos activités de recherche ou création.

Je compte déposer mon mémoire en juin 2016 et obtenir mon diplôme de maîtrise en communication publique de l'Université Laval au cours de l'année 2016 afin de répondre aux exigences de mon embauche en vertu de la clause 9.06 de la Convention collective SPUQ-UQAM.

Je compte également poursuivre l'apprentissage et le développement d'outils informatiques/numériques utiles à la pratique journalistique.

Participation à la Conférence internationale «Journalisme à l'heure du numérique» (Lyon, 11-12 juillet 2016)

Un axe de recherche que j'aimerais entamer: l'utilisation de la programmation en sciences sociales (pas simplement en journalisme).

SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

Conformément aux dispositions de la clause 10.05, le service à la collectivité se divise en deux catégories et comprend notamment les activités suivantes :

Service à la collectivité à l'intérieur de l'Université

Tâches de direction ou d'adjoint à la direction (de faculté, de département, de module, d'unité de programme(s), d'école, d'institut, de centre institutionnel de recherche ou de création, de chaire); tâches de participation à un comité exécutif, aux activités organisées ou prescrites par les facultés, les modules, les unités de programmes, les comités de programmes; participation aux travaux des organismes de l'Université, à des activités de formation en pédagogie universitaire et aux activités syndicales.

- Direction du programme de journalisme (à compter de janvier 2017).
- Comité des usagers de l'audiovisuel.
- Comité du site web EDM: il faut parachever la nouvelle version du site!!!
- Entrevues de sélection au programme de journalisme.

Service à la collectivité à l'extérieur de l'Université

Tâches de participation aux travaux des organismes de l'Université du Québec; participation à des activités en dehors de l'Université du Québec, mais reliées à la fonction de professeure, professeur.

Codirection de Hacks/Hackers Montréal (groupe qui fait le pont entre informaticiens et journalistes).

Poursuite de ma coopération avec la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

Reprise de ma participation au conseil d'administration des Prix Lizette-Gervais.

VACANCES ANNUELLES (2015-2016)

Conformément à la clause 10.14, veuillez indiquer votre période de vacances annuelles :

27 juin au 8 juillet 2016, puis

18 au 29 juillet 2016

DÉCLARATION

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXTÉRIEURES RÉMUNÉRÉES

La clause 18.01 stipule que « *La responsabilité première de la professeure, du professeur, qui découle de son lien d'emploi avec l'Université, est d'exercer pleinement sa fonction universitaire et d'assumer la tâche normale décrite à l'article 10.*

Les activités professionnelles extérieures doivent être reliées au domaine de compétence de la professeure, du professeur et favoriser l'amélioration et l'enrichissement des fonctions d'enseignement, de recherche ou de création et de service à la collectivité.

Dans le cadre des activités professionnelles extérieures, les rapports contractuels noués par la professeure, le professeur avec des individus, des groupes ou des organismes doivent respecter la nature et le rôle spécifiques de l'Université comme institution publique.

L'Université permet à une professeure, un professeur de s'engager dans des activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées à la condition qu'elle, il obtienne l'accord de son assemblée départementale lors de l'approbation de son plan de travail annuel (clause 10.14) et que ces activités ne soient pas en compétition directe avec les activités de l'Université. »

La clause 10.14 stipule que « *Dans un document distinct, conformément à la clause 18.01, la professeure, le professeur doit également déclarer à son assemblée départementale les activités professionnelles extérieures régulières et rémunérées qu'elle, qu'il exerce ou entend exercer au cours de l'année. Il doit également préciser le temps qu'elle, qu'il doit normalement y consacrer (clause 18.01).* »

Prévoyez-vous exercer des activités professionnelles extérieures au cours de la prochaine année?

OUI _____

NON ^X _____

Quelle est la nature de ou des activités?

Quelles sont les périodes couvertes pour chacune des activités (date de début et de fin)?

Combien d'heures par semaine consacrez-vous à chacune d'elles?

SIGNATURE :  _____

DATE : 24 mars 2016 _____

Évaluation de l'enseignement

Aux pages suivantes sont annexées les évaluations de l'enseignement pour les cinq sessions durant lesquelles j'ai donné des cours pendant de la période évaluée.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20143

Cours-groupe : EDM4433-040

Inscrits : 24

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 25%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								4	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
Organisation et clarté								4	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
Intérêt démontré								4	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	6	0	0	0	0	6	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)								
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants										4	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
Habiletés pédagogiques										4	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
Évaluation des apprentissages et rétroaction										4	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
Perception des apprentissages										4	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%	4	0
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.											
<i>Commentaire 1</i> jean-Hugues est un prof passionné, compétent, disponible et motivant. Il en faudrait plus des comme lui. <i>Commentaire 2</i> Professeur très dévoué à ses étudiants											
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.											

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20143

Cours-groupe : EDM5242-030

Inscrits : 26

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 38%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,9	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
Organisation et clarté								3,78	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	10	0 (0%)	0	1	0	9	90%	3,8	0,6
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	10	0 (0%)	0	1	1	8	90%	3,7	0,64
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	10	0 (0%)	0	1	2	7	90%	3,6	0,66
Intérêt démontré								3,95	

10.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour sa tâche d'encadrement.	10	0 (0%)	0	0	0	10	100%	4	0
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants									3,8	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	10	0 (0%)	0	0	2	8	100%	3,8	0,4
Habiletés pédagogiques									3,83	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	10	0 (0%)	0	1	0	9	90%	3,8	0,6
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	9	1 (10%)	0	0	2	7	100%	3,78	0,42
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
Évaluation des apprentissages et rétroaction									3,81	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	8	2 (20%)	0	1	1	6	88%	3,62	0,7
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	8	2 (20%)	0	0	1	7	100%	3,88	0,33
Perception des apprentissages									3,9	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	10	0 (0%)	0	0	1	9	100%	3,9	0,3
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.										
<p><i>Commentaire 1</i> Enseignant dynamique toujours disponible pour nous aider, suggère toujours des façons de nous améliorer et est très compréhensif quant aux problèmes qui peuvent survenir en dehors ou en classe.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Très bon professeur qui porte beaucoup d'intérêt à la réussite de ses étudiants et qui transmet sa passion pour le métier de journaliste. Il est à l'écoute des besoins des étudiants, facilement joignable et flexible dans son approche.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Jean-Hugues est un enseignant motivé et passionné. Il connaît très bien la matière qu'il enseigne. Par contre, je trouve que le cours de vidéojournalisme a plusieurs lacunes. La matière théorique vue au début est peu pertinente pour les travaux et la "discordance" entre Jean-Hugues et Luc lors du</p>										

cours de montage a été TRÈS désagréable et mélangeante. Tout de même, les projets sont plaisants à réaliser.

Commentaire 4

L'enseignant pourrait critiquer plus fortement les travaux des étudiants parfois. Après tout, c'est lui l'expert.

Commentaire 5

Bon cours pour nous préparer au prochain cours de journalisme télé. Le seul problème avec un cours comme celui-ci est que cela prend par la main même les étudiants qui sont habitués à travailler avec une caméra et faire du montage. Commentaire technique : Cela aurait été plus intéressant et facile pour nous que l'on nous montre Final Cut Pro plutôt que Avid.

Commentaire 6

Excellent cours, excellent prof

Commentaire 7

Excellent professeur, très enthousiaste et aimé de ses élèves. Il est très présent et dynamique. Clairement, il essaie toujours de nous intéresser à la matière.

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Hiver 2015 - EDM4433

Cette session-là, un mouvement de contestation étudiante a perturbé les activités de l'UQAM durant la période consacrée à l'évaluation des enseignements. De nombreux enseignants n'ont pas été en mesure d'accorder le temps requis aux étudiants, en classe, pour remplir le formulaire en ligne. Dans ce cours, deux étudiants (7%) seulement ont rempli l'évaluation. Les données sont insuffisantes pour être significatives.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20151

Cours-groupe : EDM4433-040

Inscrits : 30

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 7%

	Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère									*	
1.	Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	*	*	*	*	*	*	*	*	*
2.	Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
3.	Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	*	*	*	*	*	*	*	*	*
14.	L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
19.	L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Organisation et clarté									*	
4.	La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
5.	Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
6.	L'entente d'évaluation a été respectée.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
7.	L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	*	*	*	*	*	*	*	*	*
8.	L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Intérêt démontré									*	
10.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour sa tâche d'encadrement.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants									*	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Habilités pédagogiques									*	

13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Évaluation des apprentissages et rétroaction										*	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Perception des apprentissages										*	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
										*	
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.											
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type											
LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.											

Hiver 2015 - EDM5242

Même problème, ici, que pour l'autre cours que j'ai dispensé pendant cette session perturbée. Dans ce cours, **aucun** étudiant n'a rempli l'évaluation! Aucune donnée n'est donc disponible...

[Retour](#)



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51
Section : 1

Trimestre : 20151

Cours-groupe : EDM5242-030

Inscrits : 26

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants :

Aucune donnée

Été 2015 - EDM4424

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20152

Cours-groupe : EDM4424-020

Inscrits : 16

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 69%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,81	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	11	0 (0%)	1	0	0	10	91%	3,73	0,86
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	11	0 (0%)	1	0	0	10	91%	3,73	0,86
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	10	1 (9%)	0	1	1	8	90%	3,7	0,64
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	11	0 (0%)	0	0	1	10	100%	3,91	0,29
Organisation et clarté								3,98	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	11	0 (0%)	0	0	0	11	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	11	0 (0%)	0	0	1	10	100%	3,91	0,29
Intérêt démontré								4	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	11	0	0	0	0	11	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)										
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	11	0 (0%)	0	0	0	0	11	100%		4	0	
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants											3,82		
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	11	0 (0%)	0	0	2	9		100%		3,82	0,39	
Habiletés pédagogiques											3,97		
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	11	0 (0%)	0	0	0	0	11	100%		4	0	
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	11	0 (0%)	0	0	1	10		100%		3,91	0,29	
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	10	1 (9%)	0	0	0	10		100%		4	0	
Évaluation des apprentissages et rétroaction											3,97		
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	11	0 (0%)	0	0	0	0	11	100%		4	0	
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	11	0 (0%)	0	0	0	0	11	100%		4	0	
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	10	1 (9%)	0	0	1	9		100%		3,9	0,3	
Perception des apprentissages											4		
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	11	0 (0%)	0	0	0	0	11	100%		4	0	
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	11	0 (0%)	0	0	0	0	11	100%		4	0	
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.													
<p><i>Commentaire 1</i> Dévoué à ses étudiants, toujours présent pour les aider</p> <p><i>Commentaire 2</i> Meilleur professeur que j'ai eu de tout mon BAC jusqu'à présent! Il est dynamique, volontaire et présent. Il désire réellement notre succès et nous donne tous les outils pour y parvenir. Toujours présent pour nous, même à l'extérieur des heures de cours! Les évaluations sont pertinentes et si formatrices!</p> <p><i>Commentaire 3</i> Le cours devrait être plus adapté aux étudiants qui n'ont aucune expérience en communication (journalisme). Le cours avantage beaucoup les étudiants qui ont de l'expérience, mais représente une charge de travail vraiment importante pour ceux qui n'ont qu'une session d'expérience en journalisme. Réaliser un reportage solo alors que certains en sont à leur deuxième session en communication, c'est vraiment difficile, et ça met en place un climat hyper stressant qui favorise parfois peu l'apprentissage.</p> <p><i>Commentaire 4</i> Un des meilleurs professeurs que j'ai eu ! Toujours dispo pour les étudiants ! Wow !</p>													

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSAccORD 2: PLUTÔT EN DÉSAccORD 3: PLUTÔT D'AccORD 4: FORTEMENT D'AccORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20153











Cours-groupe : EDM4424-020

Inscrits : 26

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 85%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,9	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	22	0 (0%)	0	0	1	21	100%	3,95	0,21
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	22	0 (0%)	0	0	1	21	100%	3,95	0,21
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	22	0 (0%)	0	0	3	19	100%	3,86	0,34
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	22	0 (0%)	0	0	1	21	100%	3,95	0,21
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	22	0 (0%)	0	0	5	17	100%	3,77	0,42
Organisation et clarté								3,94	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	22	0 (0%)	0	0	2	20	100%	3,91	0,29
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	22	0 (0%)	0	0	0	22	100%	4	0
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	22	0 (0%)	0	0	0	22	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	20	2 (9%)	0	0	1	19	100%	3,95	0,22
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	22	0 (0%)	0	0	3	19	100%	3,86	0,34
Intérêt démontré								3,91	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	22	0	0	0	0	22	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)										
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	22	0 (0%)	0	1	2	19	95%		3,82	0,49		
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants										3,95			
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	22	0 (0%)	0	0	1	21	100%		3,95	0,21		
Habiletés pédagogiques										3,91			
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	22	0 (0%)	0	0	1	21	100%		3,95	0,21		
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	22	0 (0%)	0	0	1	21	100%		3,95	0,21		
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	21	1 (5%)	0	1	2	18	95%		3,81	0,5		
Évaluation des apprentissages et rétroaction										3,81			
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	22	0 (0%)	0	1	3	18	95%		3,77	0,52		
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	20	2 (9%)	0	1	2	17	95%		3,8	0,51		
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	20	2 (9%)	0	0	3	17	100%		3,85	0,36		
Perception des apprentissages										3,91			
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	22	0 (0%)	0	0	2	20	100%		3,91	0,29		
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	22	0 (0%)	0	0	2	20	100%		3,91	0,29		
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.													
<p><i>Commentaire 1</i> Très bon prof intéressé!</p> <p><i>Commentaire 2</i> L'enseignant est excellent et s'implique dans le succès de ses étudiants. Il n'hésite pas à donner des outils pour aider l'étudiant dans sa démarche.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Un cours très intéressant et formateur. Un professeur dévoué pour ses étudiants. . Toujours prêt à aider au montage quand nous avons de la difficulté. Changer la formule de visionnement des reportages, un peu long.</p> <p><i>Commentaire 4</i> Je commençais ce cours avec tellement d'appréhension... mais, l'enseignement de Jean-Hugues est parfait. Il est toujours là pour nous, disponible et ouvert à ses étudiants. Aucune gêne n'est alors possible, nous n'avons plus peur de faire des erreurs et l'apprentissage est optimale. Merci Jean-Hugues d'être parfait, je reprendrai un cours avec vous n'importe quand.</p> <p><i>Commentaire 5</i> Excellent enseignant! Il nous aide vraiment à nous améliorer avec ses commentaires constructifs.</p>													

L'ambiance d'apprentissage est plus qu'agréable.

Commentaire 6

J'ai vraiment beaucoup aimé le cours de Jean-Hugues en tant qu'étudiante étrangère. Ses énoncés étaient précis et il est encourageant dans les travaux à rendre. Très pédagogue. La seule chose que j'aurais aimé apprendre plus c'est la façon de filmer, des techniques. Sinon super session un très bon cours. Merci

Commentaire 7

Meilleur cours et meilleure prof! Merci d'être merveilleux!

Commentaire 8

You rock!

Commentaire 9

Je ne sais pas ce qu'il y aurait à redire de ce cours et de ce professeur à part que j'ai tellement de plaisir que j'ai du mal à me sentir en situation scolaire. Ce qui est positif! Merci pour cette incroyable session.

Commentaire 10

Allo, j'aurais aimé avoir le ricardo avant le premier reportage, parce que nous avons perdu des points sur des choses que nous ne savions pas qu'il fallait faire. Sinon, super cours, super prof!!!! Pour vrai, c'est vraiment plaisant de vous avoir comme enseignant.

Commentaire 11

Merci beaucoup pour nous avoir transmis toutes ces belles connaissances, vous nous donnez vraiment le goût de poursuivre en journalisme!!! Vous êtes très dévoué à vos élèves, merci beaucoup!! Un cours stimulant qui nous fait évoluer!

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20153

Cours-groupe : EDM4433-040

Inscrits : 15

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 40%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,9	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	6	0 (0%)	0	0	1	5	100%	3,83	0,37
Organisation et clarté								3,8	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	6	0 (0%)	0	0	2	4	100%	3,67	0,47
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	6	0 (0%)	0	0	2	4	100%	3,67	0,47
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	6	0 (0%)	0	0	0	6	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	6	0 (0%)	0	0	2	4	100%	3,67	0,47
Intérêt démontré								4	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	6	0	0	0	0	6	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)									
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	6	0 (0%)	0	0	0	0	6	100%		4	0
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants											3,83	
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	6	0 (0%)	0	0	1	5		100%		3,83	0,37
Habiletés pédagogiques											3,78	
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	6	0 (0%)	0	0	2	4		100%		3,67	0,47
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	6	0 (0%)	0	0	1	5		100%		3,83	0,37
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	6	0 (0%)	0	0	1	5		100%		3,83	0,37
Évaluation des apprentissages et rétroaction											3,89	
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	6	0 (0%)	0	0	1	5		100%		3,83	0,37
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	6	0 (0%)	0	0	1	5		100%		3,83	0,37
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	6	0 (0%)	0	0	0	6		100%		4	0
Perception des apprentissages											3,92	
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	6	0 (0%)	0	0	1	5		100%		3,83	0,37
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	6	0 (0%)	0	0	0	6		100%		4	0
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.												
<p><i>Commentaire 1</i> Excellent enseignant. Très compréhensif et toujours disponible pour aider ses étudiants. Professeur ponctuel et assidu.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Un petit rappel sur le montage au début aurait pu être utile, mais sinon le reste c'était vraiment très bien. Petit commentaire: au lieu de séparer en deux les cours du direct, comme nous n'avons pas pu faire en raison de la grève, il aurait été possible de les mettre dans une journée et de passer une autre journée à voir de la matière différente (montage, par exemple)</p>												
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type												
LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.												

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20161

Cours-groupe : EDM4424-020

Inscrits : 22

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 64%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,94	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	14	0 (0%)	0	0	0	14	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	14	0 (0%)	0	0	0	14	100%	4	0
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%	3,93	0,26
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%	3,93	0,26
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	14	0 (0%)	0	0	2	12	100%	3,86	0,35
Organisation et clarté								3,93	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	14	0 (0%)	0	0	0	14	100%	4	0
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%	3,93	0,26
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	14	0 (0%)	0	0	0	14	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	14	0 (0%)	0	0	0	14	100%	4	0
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	14	0 (0%)	0	1	2	11	93%	3,71	0,59
Intérêt démontré								3,96	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	14	0	0	0	0	14	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)											
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%		3,93	0,26			
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants											3,93			
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%		3,93	0,26			
Habiletés pédagogiques											3,86			
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	14	0 (0%)	0	0	2	12	100%		3,86	0,35			
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%		3,93	0,26			
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	14	0 (0%)	0	0	3	11	100%		3,79	0,41			
Évaluation des apprentissages et rétroaction											3,98			
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	14	0 (0%)	0	0	0	14	100%		4	0			
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	13	1 (7%)	0	0	0	13	100%		4	0			
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%		3,93	0,26			
Perception des apprentissages											3,86			
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	14	0 (0%)	0	1	1	12	93%		3,79	0,56			
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	14	0 (0%)	0	0	1	13	100%		3,93	0,26			
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.														
<p><i>Commentaire 1</i> J'apprécie énormément le dévouement de ce professeur. Il est là pour aider ses élèves en tout temps. Son cours est très intéressant et pertinent dans mon cheminement.</p> <p><i>Commentaire 2</i> Jean-Hugues est un professeur hors pair, 100% connecté aux nouvelles réalités du journalisme. Il a réellement à coeur la réussite de ses élèves et fait tout en son possible pour nous aider en atelier. Il m'a beaucoup aidé personnellement, a été très disponible, alors que j'éprouvais des problèmes avec un coéquipier. Certainement un des meilleurs professeurs du programme.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Dans l'ensemble, l'un des meilleurs cours du bac en journalisme, même si on n'apprécie pas particulièrement la télévision. Prof passionné, à l'écoute de ses élèves et qui tient à coeur leur réussite. Peut-être serait-il intéressant d'ajouter un cours plus technique lors de la session, question de mieux connaître l'équipement (qui n'est pas le même utilisé que dans le cours d'introduction), car nous ne sommes pas tous aussi à l'aise lors de la manipulation. Les tableaux, infographies et statistiques sont importants dans les reportages télévisés, mais jamais dans notre cheminement nous n'avons appris à en faire. Je crois que voir de bons exemples et de maîtriser</p>														

leur exécution pourrait aider à avoir des résultats plus complets et intéressants, notamment pour le reportage explicatif.

Commentaire 4

Jean-Hugues Roy est passionnant et passionné, et surtout très attentif aux besoins/questions/problèmes de ses étudiants. Un des meilleurs professeurs du programme!

Commentaire 5

Jean-Hugues Roy est probablement le professeur le plus compétent et le plus apprécié de tous le corps enseignant en journalisme. Au lieu d'imiter certains de ses collègues nostalgiques d'une tradition journalistique révolue ou cyniques par rapport à l'avenir du métier, Jean-Hugues Roy montre un intérêt authentique à préparer ses étudiants aux nouvelles réalités technologiques qu'ils devront maîtriser. Il encourage la créativité dans le rendu de l'information et apporte un soutien moral hors pair aux étudiants. Il fait partie de ces spécimens rares qui consentent à rester plusieurs heures après les cours pour clarifier certaines facettes des ateliers planifiés à l'horaire. J'aurais voulu apporter une critique constructive à ses enseignements, mais après réflexion, il semble incarner le profil idéal de pédagogue aux yeux des étudiants en journalisme.

Commentaire 6

Ce professeur est très progressif, voit le métier sous le jour actuel et nous l'enseigne pour le futur. Très ouvert à tout le monde, réponds aux questions et aides les élèves en difficulté. Un des meilleurs professeurs que j'ai pu avoir à l'université.

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Retour



Unité de programme responsable : A=0704 - Unité de programmes en création et production médiatiques

Questionnaire : 51

Section : 1

Trimestre : 20161

Cours-groupe : EDM4433-040

Inscrits : 38

Enseignant : ROYJ0M Roy, Jean-Hugues

Répondants : 66%

Questions	NR	Abs.	1	2	3	4	% d'accord	Moy.	E.T.
Autre critère								3,98	
1. Le descripteur de cours est écrit dans le plan de cours. (NON=1 et OUI=4)	25	0 (0%)	0	0	0	25	100%	4	0
2. Le contenu du plan de cours de l'enseignant-e correspond au descripteur du cours.	25	0 (0%)	0	0	1	24	100%	3,96	0,2
3. Les moyens d'évaluation sont inclus dans le plan de cours. (NON = 1 et OUI = 4)	25	0 (0%)	0	0	0	25	100%	4	0
14. L'enseignant-e adapte son enseignement au groupe d'étudiants-es.	25	0 (0%)	0	0	1	24	100%	3,96	0,2
19. L'enseignant-e fait le lien entre les objectifs du cours et ceux du programme d'études.	25	0 (0%)	0	0	1	24	100%	3,96	0,2
Organisation et clarté								3,94	
4. La matière vue au cours correspond à ce qui est décrit dans le plan de cours.	25	0 (0%)	0	0	1	24	100%	3,96	0,2
5. Le plan de cours (objectifs, contenu, méthode d'enseignement, moyens d'évaluation, bibliographie, etc.) a été expliqué clairement.	25	0 (0%)	0	0	2	23	100%	3,92	0,27
6. L'entente d'évaluation a été respectée.	25	0 (0%)	0	0	0	25	100%	4	0
7. L'enseignant-e est disponible, aux heures convenues, pour répondre aux questions des étudiants-es. (Ne répondez que si vous avez tenté de joindre cet-te enseignant-e).	25	0 (0%)	0	0	1	24	100%	3,96	0,2
8. L'approche pédagogique permet de bien comprendre la matière.	25	0 (0%)	0	1	2	22	96%	3,84	0,46
Intérêt démontré								3,96	
10. L'enseignant-e manifeste de l'intérêt	25	0	0	0	0	25	100%	4	0

	pour sa tâche d'encadrement.		(0%)											
11.	L'enseignant-e manifeste de l'intérêt pour le projet ou la démarche de l'étudiant-e.	25	0 (0%)	0	0	2	23	100%		3,92	0,27			
Interaction auprès des étudiantes et des étudiants											3,92			
12.	L'enseignant-e favorise les échanges lors de rencontres de groupe.	25	0 (0%)	0	0	2	23	100%		3,92	0,27			
Habiletés pédagogiques											3,88			
13.	L'enseignant propose des solutions adéquates lorsque l'étudiant est en difficulté.	25	0 (0%)	0	1	2	22	96%		3,84	0,46			
15.	Les réponses de l'enseignant-e aux questions des étudiants-es facilitent la compréhension de situations vécues en atelier.	25	0 (0%)	0	0	3	22	100%		3,88	0,32			
16.	L'enseignant-e sait faire les liens entre la formation acquise de l'étudiant-e et l'application pratique en atelier.	25	0 (0%)	0	0	2	23	100%		3,92	0,27			
Évaluation des apprentissages et rétroaction											3,88			
9.	Les travaux demandés sont pertinents en regard des habiletés à acquérir.	25	0 (0%)	0	0	3	22	100%		3,88	0,32			
20.	Pour les travaux demandés, les directives sont énoncées clairement.	24	1 (4%)	0	1	2	21	96%		3,83	0,47			
21.	Les commentaires de l'enseignant-e sur la démarche ou le projet de l'étudiant-e en atelier l'aident à progresser.	24	1 (4%)	0	0	2	22	100%		3,92	0,28			
Perception des apprentissages											3,92			
17.	De façon générale, l'encadrement ou l'enseignement de cet, cette enseignant-e favorise les apprentissages.	25	0 (0%)	0	1	1	23	96%		3,88	0,43			
18.	L'enseignant-e accorde de l'importance à la formation des étudiants-es.	25	0 (0%)	0	0	1	24	100%		3,96	0,2			
Indiquez ici tout commentaire que vous jugez utile sur la prestation de l'enseignante ou de l'enseignant et toute suggestion permettant d'améliorer celle-ci.														
<p><i>Commentaire 1</i> Prof hyper impliqué dans son travail, à l'écoute de ses élèves, passionné et toujours au fait des dernières nouvelles.</p> <p><i>Commentaire 2</i> L'enseignant prend la peine d'évaluer longuement les reportages et directs afin de commenter d'une façon qui nous aidera à progresser. Il est semble également le seul à évaluer le contenu et vérifier nos sources sur internet pour ensuite nous dire comment on aurait pu compléter notre sujet, ou quel angle on aurait pu aborder.</p> <p><i>Commentaire 3</i> Jean-Hugues est un excellent professeur qui est met sans cesse à jour le contenu de son cours. Chapeau!</p> <p><i>Commentaire 4</i> Cours pertinent. Merci.</p> <p><i>Commentaire 5</i> Ce prof est génial, toujours présent pour nous aider et nous conseiller. Ses travaux sont super pertinents et il met toujours tout à jour pour nous permettre de nous adapter.</p>														

Commentaire 6

Jean-Hugues Roy est sans aucun doute le meilleur professeur de l'École des médias. C'est un enseignant exceptionnel.

Commentaire 7

Jean-Hugues est sans aucun doute le meilleur professeur de bacc en journalisme. Non seulement est-il extrêmement compréhensif de nos réalités, mais il sait s'adapter au marché actuel. Le journalisme est en constante évolution et Jean-Hugues est l'un des seuls enseignants qui fait évoluer son plan de cours, est prêt à discuter de nos travaux (nous laisse argumenter, puisque la correction en journalisme peut être très subjective). Je me sens vraiment privilégiée de l'avoir eu plusieurs fois dans mon parcours scolaire. Il en faudrait 15 comme lui.

Commentaire 8

Excellent professeur, passionné. Rien à redire.

Commentaire 9

Jean-Hugues est un professeur qui s'investie pleinement dans sa tâche. Un des seuls qui prend vraiment le temps de donner des commentaires sur nos travaux et qui est constamment disponible pour nous. Il met à jour constamment le contenu de son cours et il est réellement connecté au journalisme d'aujourd'hui. Le meilleur professeur du programme de journalisme à l'UQAM.

Commentaire 10

10 sur 10

Commentaire 11

Jean-Hugues est dévoué à ses élèves. Il est à l'avant-garde de ce qui se fait en journalisme et il nous met toujours à l'affût des nouvelles technologies en communications et sur le Web. C'est un professeur hors du commun.

Commentaire 12

Bon cours, très précis dans les objectifs. Il manque un peu d'apprentissage dans la production et le montage.

Commentaire 13

Excellent professeur !

Commentaire 14

Professeur intéressant et intéressé par ce qu'il enseigne. Sa matière le passionne et il sait très bien l'enseigner à ses étudiants.

Commentaire 15

Meilleur cours de ma troisième année de bac. Bien construit, une implication du professeur qui fait contraste avec les autres cours du programme.

LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type

LORSQU'É LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.

Hiver 2016 - EDM4541

J'ai été officiellement inscrit comme enseignant à ce cours, même si je n'y ai donné que deux séances, afin de compenser pour toutes les séances que j'ai données dans le cours EDM1400 et pour ma prise en charge d'étudiants en stage sans rémunération (EDM1201). Les étudiants n'ont cependant pas été en mesure de dire grand-chose.

12.	L'ensemble de la matière annoncée dans le plan de cours est adéquatement couverte.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
13.	L'enseignante ou l'enseignant donne le cours d'une manière organisée et structurée.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Perception des apprentissages										*	
10.	De façon générale, l'enseignement dispensé dans ce cours favorise les apprentissages.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
15.	Dans l'ensemble, je considère qu'il s'agit d'un très bon cours.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Maîtrise de la matière										*	
14.	Dans l'ensemble, je considère que l'enseignante ou l'enseignant est compétent.	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
										*	
Indiquez ici les commentaires ou suggestions utiles à l'enseignante ou l'enseignant pour l'amélioration du cours.											
<i>Commentaire 1</i> M. Roy est venu faire une conférence dans un de nos cours et ce fut fort intéressant <i>Commentaire 2</i> Il donne 2 cours/ateliers dans les cours d'Antoine Char. Nous le connaissons peu.											
LÉGENDE: NR: Nombre de répondants ABS: Abstention 1: FORTEMENT EN DÉSACCORD 2: PLUTÔT EN DÉSACCORD 3: PLUTÔT D'ACCORD 4: FORTEMENT D'ACCORD Moy: Moyenne E.T.: Écart-type LORSQUE LE NOMBRE DE RÉPONDANTS EST INFÉRIEUR À 5, LES RÉSULTATS D'ÉVALUATION SONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *. DE MÊME, SI LE POURCENTAGE D'ABSTENTION À UN ÉNONCÉ EST DE 50% ET PLUS, LA MOYENNE ET L'ÉCART-TYPE SERONT REMPLACÉS PAR LE SIGNE *.											